



## DECLARATION LIMINAIRE CT DU 18 Juin 2019.

Madame la Directrice, Messieurs, Mesdames,

Ce deuxième Comité Technique pour l'exercice de l'année 2019 se présente dans un contexte de renforcement sécuritaire avec la mise en place d'une équipe ELAC au sein de la structure de Meaux-Chauconin.

Force Ouvrière portera une attention toute particulière sur l'organisation et les conditions de mise en place de ce nouveau pôle plus que nécessaire sur notre établissement.

Il n'est pas sans rappeler qu'à Meaux nous sommes l'un des derniers établissements sur l'Île de France à être dépourvu d'équipe d'appui et de soutien, et que les dernières agressions graves survenues envers nos collègues de Condé Sur Sarthe et à Baie-Mahault ont poussé à une mobilisation du personnel qui réclament depuis trop longtemps de meilleures conditions de sécurité dans l'exercice de leurs fonctions.

Par ailleurs, Force Ouvrière s'inquiète pour la période d'été qui arrive à grand pas avec un effectif qui perdure au minimum. En effet lors de la dernière CAP de mobilité le ratio de départs et d'arrivées se retrouve une fois de plus en notre défaveur avec 34 départs pour 5 arrivés à l'image de notre administration qui peine à recruter et à fidéliser leurs personnels.

**Force ouvrière insistera et persistera toujours sur la revalorisation indemnitaire, statutaire et sécuritaire afin d'aboutir à de meilleurs recrutements et garantir la pérennité des effectifs pénitentiaires !!**

Il serait donc difficile de parler d'attractivité au sein de notre structure quand on sait le volume horaire et le rythme de travail qui nous attendent durant ces prochains mois, surtout avec un tel niveau de turn-over, la vie familiale et l'épuisement vont encore être de légion.

Le 05 Juin 2019 à 14h00, la direction a souhaité nous recevoir afin d'aborder le thème de la rude planification des agents sur le CP de Meaux pour y aborder les points suivants :

- Acceptation des agents matin-nuit sur les postes suivants : Etages et Postes Protégés
- Affectation des stagiaires
- Découpages des Congés Annuels
- Gestion des brigades (absences + planning)
- Changements de services
- Badgeages manquants abusifs
- Dépassement des 108 heures

En ce début d'année et lors du dernier CT du 11 Avril 2019, Force ouvrière avait également fait un focus sur la difficulté du service Greffe en dénonçant une charge de travail disproportionnée par rapport à l'effectif de ce service.

Malgré le renforcement du nombre d'agents à ce jour à 5 agents, initialement prévu 6, des difficultés subsistent. Par ailleurs de nouvelles fiches de poste vont être proposés sur ce prochain CT, Force Ouvrière étudiera avec attention son contenu.